

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Chanvrière Chanvre Occitan sur la commune principale de l'AIOT Las Couxos 82160 CAYLUS.

La référence de votre dossier est A-2-J89V74IXN et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 29/11/2022 à 18h22 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- julien.bonnet@chanvreoccitan.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- gautier.deroy@developpement-durable.gouv.fr (pour rappel, déclarant)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **84287135200014**

Raison sociale **VIRGOCOOP**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

PAYRY

Le payry

46330 CABRERETS

Signataire

Nom : **Bonnet**

Prénom : **Julien**

Qualité : **Responsable de la chanvrière**

Adresse électronique : **julien.bonnet@chanvreoccitan.fr**

Téléphone portable : **+(33) 678946084**

Référent

Nom : **Deroy**

Prénom : **Gautier**

Fonction : **Chef de UID DREAL Tarn et Garonne**

Adresse électronique : **gautier.deroy@developpement-durable.gouv.fr**

Téléphone portable : **+(33) 682823085**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **julien.bonnet@chanvreoccitan.fr**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Chanvrière Chanvre Occitan**

Description des activités :

Virgocoop relance la filière chanvre textile en région occitanie. Pour se faire, Virgocoop réalise des contrats de production avec des agriculteurs, éleveurs locaux pour produire des pailles de chanvre en balles rondes. une fois livrées, les balles de pailles sont stockées puis défibrées mécaniquement. Les coproduits de défibrage sont ensuite vendus dans des filières tu textile, du bâtiment et des pellets.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Las Couxos

82160 CAYLUS

X : 601968

Y : 6349134

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1530	2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 4300 m3	DC	stockage de paille sur 844m2 et 5m de hauteur

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Le seul déchet considéré comme "déchet" sera la poussière issue du défibrage qui sera stockées dans une benne fermée qui sera par la suite valorisée (vendue) à des clients locaux tels que des agriculteurs et éleveurs, des composteurs municipaux. Ces poussières seront aussi dans un délais très court comprimées sous formes de pellets de chauffage qui seront vendus directement à des GMS ou des clients directs.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **citerne d'eau souple**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :
extincteurs sur tout le site, citerne d'eau

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Plan de situation et cadastre.JPG

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

04 PROJET olan de masse .pdf